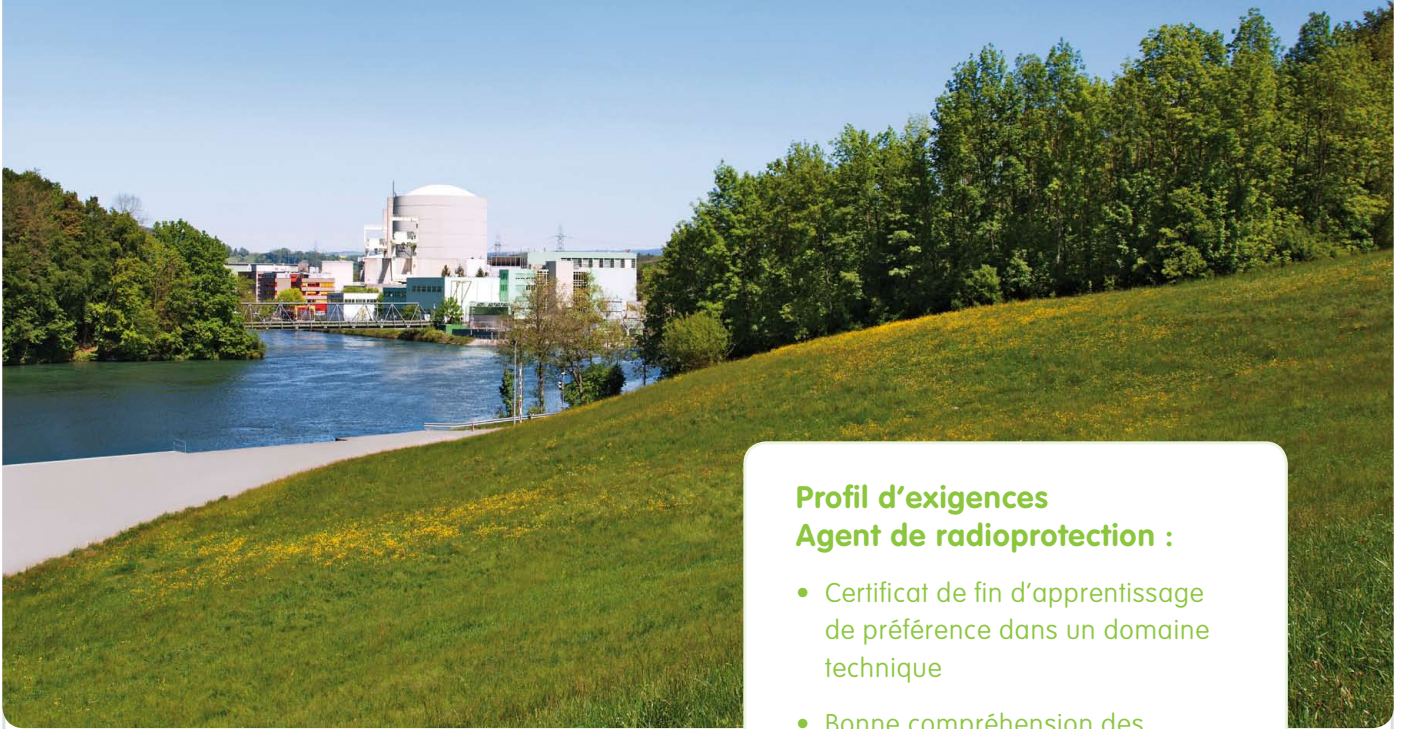


Professions des centrales nucléaires

# Agent de radioprotection



## Tâches principales

Le domaine d'activité de l'agent de radioprotection est très diversifié. Il comprend la supervision du personnel et l'exécution de tâches en étant parfois susceptible d'être exposé aux radiations ainsi que la surveillance de l'installation et de l'environnement.

## Profil d'exigences

Les exigences posées au personnel de radioprotection sont particulièrement élevées. Outre des compétences professionnelles et un sens technique, l'agent de radioprotection doit être flexible et avoir le sens de la collaboration. Il doit avoir terminé un apprentissage, de préférence avec une orientation technique. Des connaissances en chimie et physique ainsi qu'en mathématiques sont un atout. Des aptitudes à la conduite de personnel et une

## Profil d'exigences

### Agent de radioprotection :

- Certificat de fin d'apprentissage de préférence dans un domaine technique
- Bonne compréhension des phénomènes chimiques / physiques et des représentations mathématiques ainsi que de leurs interrelations
- Aptitudes à la gestion de personnel et grande résistance au stress
- Motivation à fournir des conseils et de l'assistance

grande résistance au stress sont nécessaires afin d'être en mesure de réagir de manière fiable et responsable aussi dans des situations difficiles.

## Formation

Titulaire d'un certificat de fin d'apprentissage, le candidat au poste d'agent de radioprotection est d'abord formé en tant qu'assistant de radioprotection et participe pendant plusieurs



« Le domaine de la radioprotection était absolument nouveau pour moi. Une fois les connaissances acquises, c'est très motivant d'être responsable de la sécurité d'autres personnes. »

**Thomas Oberle, 1960**

Apprentissage de dessinateur en bâtiment, puis pratique professionnelle dans le secteur de la construction. Entrée en 1988 à la centrale nucléaire de Beznau en qualité d'assistant en radioprotection. En 1989, formation d'agent de radioprotection, fonction qu'il continue d'exercer depuis lors.

mois à des travaux pratiques de routine dans ce domaine. Il suit ensuite les formations de l'École de radioprotection de l'Institut Paul-Scherrer (PSI) ainsi que des cours internes de la centrale et des stages pratiques. Il acquiert à l'école des connaissances de base en radiophysique et radiobiologie ainsi qu'une connaissance étendue des bases légales, des techniques de radioprotection et de mesure. En outre, une formation pratique lui est dispensée directement à la centrale : manipulation d'instruments de mesure, recherche de sources de radiation, détection de contaminations, utilisation de moyens de protection. Il se familiarise également avec les systèmes et les procédures importantes pour son travail. La formation alterne entre les cours à l'école et les activités pratiques. Après environ quatre mois de formation à l'école et au minimum un an d'activité pratique en tant que candidat au poste d'agent de radioprotection, le candidat peut obtenir une licence d'agent qualifié.

### **Examen professionnel**

L'examen professionnel comprend une partie écrite, une partie orale et une partie pratique. Ces examens permettent au candidat d'attester de ses connaissances ainsi que de

ses aptitudes pratiques. Une commission est chargée de faire passer les examens oral et pratique. Cette commission comprend trois membres : un délégué de l'institut de formation ainsi que deux experts indépendants proposés par l'institut. Après avoir réussi son examen et attesté de la réalisation des stages pratiques prescrits, le candidat obtient le certificat d'agent de radioprotection reconnu par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN).

Afin de toujours rester au dernier niveau technique, même après l'obtention de son titre, l'agent de radioprotection est tenu de suivre régulièrement des cours spécifiques aux systèmes ainsi que des cours de formation complémentaire et de révision.

Après au minimum trois années d'activité pratique, s'il dispose des aptitudes correspondantes, l'agent de radioprotection a la possibilité de se perfectionner et de devenir technicien en radioprotection.

**Informations supplémentaires sous:**

[www.energienucleaire.ch](http://www.energienucleaire.ch)

[info@energienucleaire.ch](mailto:info@energienucleaire.ch)